

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une observation sur le registre électronique du projet PARIMAGE - PPVE .

Nous vous remercions de l'intérêt que vous y portez.

Numéro de l'observation : 120

Texte de l'observation :

Contribution d'ASA PNE à la PPVE sur le projet de transformation de la Gare du Nord en vue de la délivrance du permis de construire modificatif (du 17 août au 17 septembre 2017).

Tout a été dit à travers les deux contributions de notre association déposées lors de l'enquête publique de janvier 2020. Depuis, malgré les quelques avancées obtenues dans le cadre de l'accord de novembre 2020 entre la SNCF et la Marie de Paris, à l'instar de nombreux habitants, usagers, collectifs et associations, nous restons opposés à ce projet de transformation de la gare en raison de son caractère trop dense en matière de surfaces commerciales. Comme nous l'avons dit lors de l'enquête publique, cette densité à l'intérieur de la gare se fera au détriment de l'organisation des flux de circulation des voyageurs qui doit être l'objectif n°1 du projet de transformation (faciliter les déplacements, améliorer les liens entre les différentes "mobilités" au sein de la gare...). Nous observons également que ce projet démesuré va avoir un impact négatif sur son environnement déjà très congestionné, marqué par la mono activité et qui est en attente d'un soutien municipal au commerce de proximité.

Sur la forme, nous déplorons que cette consultation ait été organisée en plein de cœur de l'été uniquement par voie électronique sans que rien n'ait été prévu pour permettre des contributions sur registre à proximité de la gare. Il est regrettable que cette consultation n'ait pas été étendue aux communes d'Ile de France dont de nombreux usagers utilisent la gare du Nord.

Nous notons que le projet d'une liaison (passerelle) vers le nord en direction du 18e n'est toujours pas acté alors qu'il avait été décidé de réaliser une étude de faisabilité dont les résultats devaient être présentés en juin 2021. Nous rappelons que dans le cadre de l'enquête publique, nous avons fait une proposition très détaillée sur ce projet de passerelle rappelée par l'observation n° 17 de cette PPVE. Etant donné le développement des projets d'aménagement de Paris Nord-Est dans le 18e (Ordener-Poissonniers, Chapelle International, Gare des Mines-Fillettes...) qui vont générer un accroissement de population donc d'usagers potentiels, il est indispensable que cette liaison vers le nord soit intégrée au projet de transformation de la gare.

Enfin, s'agissant du projet de réaménagement de la gare routière en « éco station bus », il a pour conséquence la destruction d'un bâtiment début 20e siècle à l'architecture très intéressante qui n'a pas été portée à la connaissance du public à l'origine du projet. C'est très regrettable dans une perspective de "développement durable" où doit être privilégié la réhabilitation du bâti plutôt que sa destruction ! Pour ces raisons, nous nous opposons à la délivrance du permis de construire modificatif de la gare du Nord.

O.Ansart, pour ASA PNE (Association pour le Suivi de l'Aménagement Paris Nord-Est).
<https://asa-pne.over-blog.com/>

Votre observation est accompagnée de 0 document.